

exemple ceux concernant les écoles des beaux-arts, les conseils des arts communautaires et les activités ethnoculturelles, ainsi que les organismes, associations et musées provinciaux s'occupant des ressources du patrimoine. Le ministère des Communications, au fédéral, et le ministère de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, au niveau provincial, par l'intermédiaire de l'Office de développement des industries culturelles, appuient financièrement les industries culturelles du Manitoba, particulièrement l'industrie cinématographique, l'édition et la musique.

Le Conseil des Arts du Manitoba (CAM) prête son assistance aux organismes à vocation artistique et aux artistes de statut professionnel dans toutes les disciplines et il offre divers programmes axés sur le déploiement d'expositions d'œuvres d'art, l'aide aux étudiants en arts et les tournées. Les artistes et les groupes artistiques n'ayant pas le statut professionnel peuvent se prévaloir des programmes « access » et « arts ventures ».

De plus, la Commission du Fonds manitobain des jeux de hasard destinés aux arts assure un service consultatif auprès du CAM pour la répartition des fonds provenant de loteries et destinés aux arts et à la culture.

Un conseil culturel manitobain agit à titre d'organisme directeur chargé de distribuer les fonds provenant des loteries à la communauté ethnoculturelle. En outre, la Fondation du patrimoine manitobain distribue des fonds destinés à la mise en valeur du patrimoine, et les organismes de services communautaires soutiennent d'autres formes de loisirs offertes aux collectivités.

**Le Conseil des Arts de la Saskatchewan** offre à la population de cette province des occasions de s'adonner ou de s'intéresser à l'art dramatique, aux arts visuels, à la musique, à la littérature, à l'artisanat et à d'autres activités artistiques. Organisme autonome, le Conseil est financé par le gouvernement provincial et il peut compter aussi sur ses propres revenus et les dons qu'il reçoit. Parmi les éléments les mieux connus de son programme, il convient de mentionner l'école d'arts et la collection permanente d'œuvres d'art et d'artisanat réalisées par des artistes de la province.

**Le ministère albertain de la Culture et du Multiculturalisme** comprend les trois divisions suivantes : Développement de la culture, Ressources historiques et Patrimoine culturel. Pour s'assurer que le développement de la culture devienne une réalité enrichissante dans la vie des Albertains, la Division du développement de la culture promeut, encourage, appuie et coordonne diverses activités culturelles.

La Division des ressources historiques, qui exploite 12 lieux historiques, le Tyrrell Museum

of Paelaeontology à Drumheller et le Provincial Museum of Alberta à Edmonton, coordonne les efforts que déploient le gouvernement et le public pour préserver, étudier et interpréter les vestiges de l'histoire humaine et de l'histoire naturelle de l'Alberta. L'enquête archéologique menée sur le territoire de l'Alberta vise à protéger, à préserver et à chercher les sites archéologiques historiques et préhistoriques de l'Alberta et à renseigner le public sur ces lieux. Les services aux musées fournissent à tous les musées de l'Alberta conseils et support technique pour tout ce qui touche au fonctionnement et à la mise en valeur des musées.

La Division du patrimoine culturel se charge de promouvoir la conservation, l'enrichissement et l'essor des ressources artistiques, historiques et linguistiques des groupes ethnoculturels de l'Alberta, encourageant ces derniers à partager leurs traditions avec leurs concitoyens.

**Colombie-Britannique.** Le gouvernement de la Colombie-Britannique favorise le développement des activités culturelles dans la province par l'intermédiaire de la Division de la culture, des loisirs et des ressources historiques du ministère des Affaires municipales, des Loisirs et de la Culture. Cette division est responsable de l'élaboration et de l'administration de programmes dans les domaines de la conservation du patrimoine, des musées, des bibliothèques publiques et des arts. Elle exploite également plusieurs parcs historiques parmi lesquels on retrouve notamment ceux de Barkerville et Fort Steele.

En outre, la province offre une aide financière aux organismes culturels suivants : le Musée royal de la Colombie-Britannique, BC Film, le Knowledge Network, le Arts, Science and Technology Centre, et le Emily Carr College of Arts and Design.

#### 15.3.4 Conférence canadienne des arts

Mise sur pied en 1945 à titre d'association nationale non gouvernementale à but non lucratif, la Conférence canadienne des arts a pour mission « d'assurer l'existence active et l'épanouissement des arts et des industries culturelles au Canada ».

L'effectif de la Conférence, qui compte 1 200 personnes et organisations, présente un large éventail de groupes, d'organismes et d'institutions ou établissements artistiques et culturels. Par ailleurs, sa liste de membres individuels comprend des artistes, des administrateurs de sociétés artistiques et culturelles, des éducateurs et d'autres défenseurs des arts.

La Conférence s'emploie à renforcer l'appui du public envers les arts et à le rendre plus conscient du rôle et de la valeur des arts dans la société. En bref, il s'agit d'un organisme qui se fait l'avocat de toutes les formes d'expression artistique.